



*“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”*

*John STUART - MILL*

Une association pour  
**ré-agir** au féminin

## **COMMUNIQUE A LA PRESSE, le 18 juin 2009**

### **Pour Regards de Femmes la stratégie de prise de contrôle sur le corps des femmes**

#### **par l’obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable.**

La stratégie de prise de contrôle sur le corps des filles par l’obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable. Le voile des femmes, stigmate de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels considère les femmes comme propriétés de leur mari et intouchables par les autres. L’affichage ostensible du marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin est le cheval de Troie de l’islam politique pour montrer sa capacité d’occupation des espaces et des esprits.

Dans l’espace public, de plus en plus de fillettes portent le voile islamique, ce marqueur archaïque et « clausturant » de l’oppression des femmes. Comment construire le principe d’égalité en droit entre les hommes et les femmes? De plus en plus de femmes sont enveloppées dans une « burqa » qui les couvre entièrement afin que même dehors, elles restent « dedans ». C’est leur voler leur identité puisqu’elles ne doivent pas être identifiables.

Les machocrates ont besoin de l’assujettissement volontaire des femmes. Leur stratégie manipulatoire est simple : faire croire aux femmes que leurs dieux ont les yeux fixés sur elles. Imbues de leur importance, en attendant de rencontrer les divinités dans l’au-delà, celles-ci acceptent d’obéir aux diktats des hommes, représentants des dieux sur terre.

Tolérer qu’il s’impose à des femmes, sous prétexte religieux, de se dissimuler dans l’espace public contrevient gravement au principe d’égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes et à la laïcité.

La commission Stasi, les rapports des inspecteurs généraux, ont montré les troubles à l’ordre public engendrés par les demandes dérogatoires aux principes républicains.

Regards de femmes a pris l’initiative d’une adresse aux parlementaires pour demander d’étendre la loi de 2004 sur les signes religieux

- à l’université et dans les établissements publics d’enseignement supérieur,
- à certaines catégories de la population, en situation de faiblesse, notamment les fillettes,
- à des tenues, qui dissimulent entièrement les femmes, telles la burqa.

Parmi les parlementaires signataires, Pascale Crozon, Marc Dolez, Nicolas Dupont-Aignan André Gerin, Françoise Hostalier, Catherine Quéré,

Françoise Hostalier est l’auteur d’une proposition de loi visant « à interdire le port de signes ou de vêtements manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, politique ou philosophique à toute personne investie de l’autorité publique, chargée d’une mission de service public ou y participant concurremment », signée par plus de 60 députés.

André Gerin, demande la création d’une commission d’enquête sur le développement du port de la burqa par des femmes en France. Il a été rejoint par 57 parlementaires, Il est indispensable de légiférer pour faire respecter nos principes fondamentaux de laïcité et d’égalité des sexes, garants de la paix civile.